CONSEILS ET INFORMATIONS GRATUITS

Les conseillers Habitat d'INHARI, opérateur mandaté par la **Communauté de Communes Plateau de Caux** vous conseillent et informent dans la concrétisation de votre projet de travaux :

- Informations sur les travaux que je peux réaliser,
- Connaître les aides financières disponibles,
- Trouver des artisans qualifiés RGE,
- Trouver un organisme agréé *Mon Accompagnateur Rénov'*,
- Informations techniques.

PERMANENCES
SANS RENDEZ-VOUS

Chaque mois à l'espace France services :

→ 1er jeudi matin - Yerville

→ 3ème jeudi matin - Doudeville

France services
Accompagnement pour certaines démarches numériques et administratives

RENSEIGNEMENTS

Faites appel à un conseiller INHARI

02 32 08 13 00 - contact@inhari.fr

inHari avec France Rénov' – Le service public pour mieux rénover mon habitat

MIXTE
Papier | Pour une gestion forestière responsable
FSC® C174460
www.fsc.org

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME – Liberté Égalité Fraternité

Agence nationale de l'habitat – Anah

RÉGION NORMANDIE

Plateau de Caux – Communauté de communes

Conception - Réalisation - Photos : INHARI - Avril 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique

Plateau de Caux – Communauté de communes

inHari avec France Rénov' – Le service public pour mieux rénover mon habitat

Être bien conseillé pour rénover mon habitat sereinement

Des conseils **gratuits**, **neutres** et **indépendants**

C'EST LE MOMENT DE RÉNOVER VOTRE LOGEMENT !

La **Communauté de Communes Plateau de Caux** co-finance sur votre territoire un **service public de proximité** en matière de **rénovation de l'habitat**.

Ce dispositif permet à tous les **propriétaires du parc privé** du territoire de bénéficier de **conseils gratuits** et indépendants et d'informations sur les **aides financières** auxquelles vous avez droit.

Un parcours simple et unique pour tous vos projets de rénovation :

1. **Je m'informe** avec INHARI et je suis orienté vers les bons interlocuteurs en fonction de mes besoins.
2. **Je suis orienté**, au besoin, vers un *Accompagnateur Rénov'*, interlocuteur de confiance, qui suit mon projet.
3. **Je réalise mes travaux** et peux bénéficier d'une aide.

POUR QUELS TRAVAUX ?

- **Les travaux d'économie d'énergie**
  (Isolation, chauffage, menuiseries, ventilation...)
- **Les travaux d'adaptation du logement permettant le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap**
  (Monte-escalier, rampe d'accès, remplacement d'une baignoire par une douche...)
- **Les travaux de réhabilitation globale de logements très dégradés ou vacants**
  (Gros oeuvre, éléctricité, plomberie, toiture...)

Vous êtes **propriétaires occupants**, **propriétaires bailleurs**, **copropriétaires**,

quelles que soient vos ressources, des **aides existent** !

Renseignez-vous !